

Classe de 5ème

En présence des parents correspondants : Madame Ceriani Sebregondi et Monsieur Chéreau (501), Madame Antonucci et Madame Percie du Sert (502), Madame Marien et Monsieur De La Rochebrochard (503), Madame Nouveau et Monsieur Mazurat (504), Madame Sylla et Monsieur Manouelian (505), Madame Roch (506), Madame Boudoul et Madame Caudron (507), Madame Sautie (508)

Madame Delahaie Directrice du collège ; Monsieur Clémenti REP des Cinquièmes ; Madame Boissau Vice-Présidente Collège Apel ; Madame Motoyama et Monsieur Malteste, parents coordonnateurs Apel en cinquième ;

Madame Ducq (506) et Madame Lejeune (508) ayant été excusées.

En préambule, Madame Delahaie et Monsieur Clémenti tiennent à remercier les parents correspondants présents pour leur engagement durant cette année de 5^e, pour le rôle de relais officiel qu'ils vont jouer entre les familles et l'Etablissement. Mme Delahaie souligne que l'Apel et la Direction ont toujours travaillé ensemble dans la confiance, et souhaite que cela continue ainsi, dans l'intérêt de tous, enfants et familles.

Monsieur Clémenti fait ensuite un point sur la rentrée. La rentrée s'est plutôt bien passée dans l'ensemble. La division est sympathique et il espère que les nouveaux sont bien intégrés. Quelques profils sont à tenir à l'œil et une classe demande de la vigilance (à cause de quelques élèves). Il est déjà intervenu dans cette classe et va prêter une grande attention à ce que les choses rentrent rapidement dans l'ordre.

Ordre du jour

1) Absence des professeurs

Madame Delahaie rappelle que le statut sous contrat signifie que les enseignants ne sont pas rémunérés par les contributions des familles. Ainsi lorsqu'il y a des absences de professeurs, l'établissement est dépendant de l'Education Nationale. Pour pouvoir prétendre à un remplacement en cas d'absence d'un professeur, il faut que cette absence soit d'au moins 15 jours consécutifs. Encore faut-il avoir des remplaçants disponibles, et cela devient très compliqué d'avoir des remplaçants.

Les enseignants absents, que ce soit pour cause de maladies, de formations ou de sorties scolaires, ne sont pas tenus de rattraper leurs cours. Néanmoins, il ne faut pas s'inquiéter car les programmes sont toujours terminés en fin d'année.

Monsieur Duval (à la vie scolaire) essaie d'anticiper au maximum afin d'aménager les emplois du temps mais on ne peut pas prévoir toutes les absences. Il faut garder en tête que la 5ème est une classe de début de cycle. Il faut prendre son temps et relativiser. Certains enfants sont stressés.

2) [Chromebook / casiers / manuels numériques](#)

- D'ici deux ans, la région ne donnera plus de subventions pour les livres papiers. L'Education Nationale demande aux établissements de travailler de plus en plus avec des outils numériques. Les enfants sont amenés à valider des compétences via le numérique. (ASSR1 en 5è, ASSR2 en 3è, Eva langues et PIX en 3è...)
- Cette année, les Chromebooks sont testés en sixième et en seconde. Ils seront étendus à tous les niveaux dès la prochaine rentrée. Dans un premier temps, ils permettront l'accès aux livres numériques, ce qui permettra d'alléger le cartable ; puis ils seront utilisés dans le cadre d'un usage pédagogique plus étendu.
- Une classe de 5è va également tester le Chromebook cette année : la 506, dont Mme MIERMON - chargée de mission sur le numérique, et du projet Chromebook - est le professeur principal.

Il y a un contrôle parental fort. L'établissement est anti-réseaux sociaux mais pas anti-écran.

Les 5èmes disposent de casiers sur la cour. C'est la seule promotion qui en dispose. Cela devrait empêcher les vols car les casiers ferment mais des élèves ne prennent pas le temps de mettre leurs affaires en sécurité. Ils laissent leurs affaires dans la cour et il peut arriver qu'il y ait des vols. De plus, une salle est attribuée à chaque classe. Ils peuvent donc laisser leurs affaires en classe car personne ne rentre dans leur salle de classe le midi.

Pour éviter les vols, des caméras ont été installées dans la cour, mais il est toutefois conseillé aux élèves de garder dans une petite sacoche sur eux leurs effets de valeur (pass navigo, argent, téléphone.)

Mme Boissau rappelle que l'établissement a validé pour cette année scolaire l'accès aux livres numériques via école directe pour toute la division de 5è et demande la mise en œuvre au retour des vacances de Toussaint. Les élèves disposent de casiers dans la cour pour y laisser leurs manuels papier. Mme Delahaie répond que cet accès nécessite beaucoup de manipulations et que Mme Miermon et Mr Coré priorisent pour le moment les Chromebooks.

3) [Organisation de l'étude \(temps pour prendre son gouter...\)](#)

Il n'est pas possible de sortir de l'établissement pour prendre un gouter à l'extérieur. Néanmoins, il doit tout à fait être possible de pouvoir prendre un gouter avant d'aller à l'étude. La décision de SMP est de garder les élèves dans l'établissement entre la fin des cours et l'étude. Il faut donc prévoir un goûter dans le cartable. L'interdiction de manger dans l'établissement concerne la pause méridienne durant laquelle les enfants peuvent soit déjeuner à la cantine, soit à l'extérieur en fonction du choix effectué avant la rentrée, mais ne peuvent pas apporter leur déjeuner dans l'établissement.

4) Les absences.

Concernant les SMS reçus par les parents pour les absences, la consigne donnée est d'attendre en général la fin de la première heure pour déclencher les SMS afin d'éviter l'envoi de fausses alertes. Néanmoins, si l'enfant est absent, même si c'est pour des raisons sportives ou d'activités dans l'établissement, le SMS est envoyé car l'enseignant ne peut noter que présent ou absent ; cela ne signifie pas que l'enfant n'est pas présent à l'activité.

En cas d'absence il faut prévenir l'établissement en envoyant un mail à absence.6.5@saintmicheldepicpus.fr.

Une absence prévisible est à signaler en faisant un mot jaune.

Toute absence doit être justifiée au retour de l'enfant en classe avec un mot bleu. A défaut, l'absence sera notée comme non justifiée.

5) Cahier de textes / Ecole Directe

Il est rappelé qu'en 5ème c'est l'agenda qui prime sur Ecole Directe. Ecole Directe n'est qu'un renfort de l'agenda de l'élève. Un devoir non indiqué en classe et mis sur Ecole Directe n'est pas à faire. Il est demandé aux parents de remonter factuellement et avec tous les détails les cas constatés aux parents correspondants afin que l'Établissement puisse en être informé de manière coordonnée.

Il a été demandé également aux enseignants de bien préciser sur Ecole Directe si quelque chose a été rajouté sur Google Education.

6) Répartition des évaluations et surcharge de travail

Il arrive que plusieurs professeurs prévoient des évaluations la même semaine ou le même jour. Cela dépend du moment où la classe termine un cycle ou un chapitre.

La Direction demande au maximum aux enseignants de se concerter pour lisser la charge de travail et les évaluations mais cela n'est pas toujours possible.

La Direction a bien noté que la charge de travail et les exigences des professeurs sont fortes dans certaines matières/classes. Les professeurs sont appelés à faire preuve de bienveillance envers les élèves.

7) Temps forts :

Profession de Foi : la Pastorale a été totalement remaniée. Il faut que la nouvelle équipe se mette en place. Il y aura une retraite de 2 ou 3 jours en semaine pour préparer la Profession de Foi durant le mois de mars. La Cérémonie aura lieu au Saint Esprit. Les parents sont les bienvenus s'ils veulent s'inscrire pour aider pendant la retraite (envoyer un mail à Mr Clémenti). Normalement toutes les demandes d'inscription ont été traitées mais il ne faut pas hésiter à se manifester si un enfant qui souhaitait faire sa profession de foi n'est dans aucun groupe.

L'aumônerie n'a pas encore commencé.

Conférence puberté : les conférences puberté, obligatoires, seront assurées par le service médical. Les filles et les garçons seront séparés pour libérer la parole. L'établissement essaie de faire en sorte que cela ne perturbe pas les heures de cours. Un planning sera envoyé aux parents avant le début.

Cross : le cross a eu lieu jeudi 20. Tous les élèves ont dû participer à cet événement y compris les dispensés, qui sont venus encourager leurs camarades.

Voyage à Rome : Les élèves partent le 15 avril et rentrent le vendredi 21 avril. Le voyage se fait en car, ce qui permet une bonne cohésion de groupe. Une réunion est prévue pour les parents le 15 novembre à 19h30. Ce n'est pas un simple voyage. Il nécessite une préparation sportive et culturelle et il se prépare tout au long de l'année. Tous les enfants ont vocation à participer à ce voyage. C'est dans le projet pédagogique de l'établissement et le point de vue financier ne doit pas être un obstacle. L'APEL apporte une subvention au voyage et l'établissement apporte une solution aux familles qui rencontreraient des soucis financiers. En revanche, un enfant pourrait en être exclu pour des raisons d'attitude ou de comportement. Un enfant non réceptif au cadre pourrait ne pas être emmené. Pour le moment il n'y a plus de pass sanitaire. D'ici la réunion de novembre, on devrait savoir s'il sera nécessaire d'avoir un schéma vaccinal pour participer au voyage ou non.

Ateliers sur l'orientation avec le BDIO : Pour démarrer la réflexion sur l'orientation, des ateliers sont mis en place par le BDIO « Métier de rêve et métier de cauchemar ». Ces ateliers ludiques permettent aux élèves d'amorcer leur réflexion en se projetant sur ce qui leur plait ou pas.

8) Divers

LCCA et Cambridge : Il y a une réflexion sur le changement du mode de sélection pour intégrer ces classes. Jusqu'à présent, il y avait un oral de sélection mais cela générait beaucoup de stress.

La LCCA ce sont deux heures d'anglais supplémentaires. C'est de l'anglais ludique pour pratiquer l'oral.

Cambridge vient sanctionner un niveau avec un examen payant.

Cette année, c'est l'enseignant qui décidera au cours du deuxième trimestre quels enfants ont montré de l'envie dans les langues tout au long de l'année et notamment dans l'expression orale. L'évaluation se fera donc tout au long de l'année par les enseignants et la LCCA sera proposée sans examen aux enfants motivés et montrant des aptitudes.

9) Cantine

Les points concernant la cantine n'ont pas été oubliés. Ils seront traités lors de la « commission restauration » qui aura lieu le 15 novembre.